Allauch
ACTUALITÉS

Exposition

Jusqu'à fin octobre, le Musée rend hommage à Eugène Dufour.

Le stade **engazonné** de Pié d'Autry : un nouveau *plaisir* **de jouer**

Environnement :
une vigilance et une prévention qui ont payé
P.18

Jeunesse :
un bilan d'été positif
P.27

Culture et tourisme :
un succès estival grandissant
P.24

Retrouvez tous les jours l'actualité de votre commune sur
http://www.allauch.com

Sommaire

TRAVAUX 3
Des travaux à proximité de chez vous

VIE QUOTIDIENNE 8

MAISONS DE QUARTIER 9
Des activités à proximité de chez vous

VIE MUNICIPALE 10

MAISON DU TOURISME 12
Louis Ardissone

UNE JOURNÉE AVEC... 13
le service population

VIE QUOTIDIENNE 16

INCIVISME 17
Ca coûte cher à tout le monde

ENVIRONNEMENT 18
Surveillance des collines

PORTRAIT D'UN ARTISAN 20
Ursula, création au féminin

ENTREPRENDRE 21

VIE QUOTIDIENNE 24

PORTRAIT D'UNE ENTREPRISE 25
S.A.E.T., une ventilation tous azimuts

INFOS PRATIQUES 26

JEUNESSE 27
Bilan de l'été

ZONE DE FONTVIEILLE 28
Interview de Mme Messina

ALBUM SOUVENIRS 29

Allauch Actualités n° 93 > Octobre 2005
Directeur de la publication : Philippe DURET
Rédaction : Service communication - Ville d'Allauch
Photos : Ville d'Allauch (Carine Le Chenic)
http://www.allauch.com
Dépôt légal à parution
Réalisation : inapolegraphique.com

édito

Une rentrée dans les meilleures conditions.

Comme chaque année, depuis plus de 10 ans, les jeunes Allaudiens sont rentrés à l'école quelques jours avant leurs petits camarades marseillais, semaine des 4 jours oblige. Tout était prêt pour accueillir les écoliers puisque durant l'été plus de 675 000 euros ont été consacrés aux travaux dans les écoles. Par ailleurs, avant la fin de l'année, les enfants de l'école du Logis-Neuf pourront intégrer le bâtiment neuf réalisé en remplacement des préfabriqués. La municipalité met tout en œuvre pour offrir aux écoliers les outils de la réussite scolaire.

Certains quartiers de la commune ont également été en travaux pendant la période estivale. Au Logis-Neuf, les habitants ont découvert une avenue Jean Moulin totalement restructurée pour une meilleure sécurité et un stade Fassanaro modifié afin de créer un parking de 80 places, tout en conservant des espaces sportifs : football, basket, volley et prochainement un skate parc et un terrain de volley.

À l'entrée du village, l'avenue du Général-de-Gaulle, est en train de subir de grands aménagements. Les travaux ont commencé par un changement des canalisations d'eaux et d'assainissement (les égouts). Ce sont les prémices de réaménagements plus importants : rénovation de la chaussée, création de trottoirs, réhabilitation de l'éclairage public, aménagements paysagers, mise en souterrain des réseaux...

Un embellissement d'Allauch qui amplifiera la venue de touristes. Cet été encore, le nombre de visiteurs à la Maison du Tourisme, à l'exposition du Vieux Bassin, au Musée ainsi que de spectateurs des Estivales... est en progression. L'effort municipal dans ce domaine porte ses fruits et Allauch est bel et bien devenue une ville à vocation touristique et culturelle.

De leur côté, les jeunes Allaudiens de 3 à 20 ans ont profité pleinement des activités mises en place par la commune : centres aérés, nocturnes 13-190, sport été, stages d'été...

A Allauch, l'été s'est donc bien passé.

Enfin, je souhaiterais remercier l'ensemble des Allaudiens qui ont eu connaissance de mes ennuis de santé et qui m'ont fait parvenir des messages de soutien et de sympathie.

Roland POVINELLI
Maire d'Allauch
Conseiller Général

Des travaux *à proximité de* chez vous…

Il se passe toujours quelque chose à côté de chez vous. Que ce soient des aménagements paysagers, des fleurissements, des rénovations de voirie ou des améliorations d'équipements existants, la Municipalité, le Conseil Général et la Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole travaillent en permanence en collaboration **pour votre confort et votre sécurité**. Nous essayons de vous informer de ces nombreux travaux réalisés au fil des mois dans chaque quartier.

Espaces verts : embellir et protéger

La régie des services municipaux n'a pas chômé durant l'été. **Deux nouveaux espaces verts** ont été réalisés avec des oliviers de plus de 50 ans, des lauriers de toutes les couleurs, des rosiers et autres fleurs décoratives : à l'entrée du lotissement "les Bruyères", avenue de Provence et avenue du Canton Vert.
Coût : près de **10 000 euros**.

Par ailleurs, la régie s'occupe également de débroussailler les terrains appartenant à la commune (plus de 10 hectares). La communauté urbaine, Marseille Provence Métropole, exécute le **débroussaillage des bords de voies** par chantier mobile.

Des suspensions florales ont été installées en haut de mâts en forme de candélabres, aux abords de 5 grands ronds-points sur la commune, afin d'apporter une note de couleur et de gaieté sur ces îlots routiers.
Coût : **30 000 euros**.

Enfin, vous avez peut-être remarqué l'abattage d'arbres avenue du Général-de-Gaulle et au Logis-Neuf : l'explication est très simple. Compte tenu d'un arrêté préfectoral concernant les moyens de **lutte contre la maladie du platane**, et après la visite d'un expert, il s'est avéré qu'une dizaine d'arbres morts ou très atteints par la maladie du chancre coloré ont dû être abattus et il a fallu extraire une vingtaine de souches anciennes afin d'éradiquer le mal jusqu'à sa racine. Il va de soi que dès que les sols seront stérilisés, de nouvelles plantations d'arbres seront effectuées, mais d'une essence différente telle que des micocouliers, érables, tilleuls, etc…

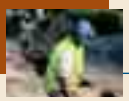

Le complexe sportif **Jacques Gaillard** s'embellit

La piscine d'été réaménagée

Le bassin d'été de la piscine municipale a ouvert ses portes et son eau rafraîchissante au public du 3 juin au 30 août. **Quelques innovations cette année ont été effectuées pour améliorer cet espace de détente :**

• La buvette qui existait entre le stade et la piscine d'été a été transférée près du bassin d'hiver. Quelques paillotes ont été installées sur le solarium pour siroter des boissons fraîches à proximité des distributeurs.

• À la place de l'ancienne buvette, 4 cabines de déshabillage et 2 toilettes ont été aménagées aux abords du bassin afin d'améliorer le confort des utilisateurs pour un coût de 7 500 euros.

• Enfin, une fresque de 17 mètres de long a été réalisée sur une toile amovible, composée d'une superposition de photos des sites remarquables de notre commune, c'est-à-dire les moulins, Notre-Dame-du-Château, l'église Saint-Sébastien et les collines environnantes.

La piscine fermée pour travaux…

La piscine a fermé ses portes au public le 29 août pour se refaire une beauté. Travaux de réhabilitation de la filtration, nouvelles baies vitrées, coup de peinture : depuis le 3 octobre, vous pouvez nager dans un environnement clair, propre et spacieux. Coût de ces travaux : près de **75 000 euros**, pris en charge à 80 % par le Conseil Général.

La pinède transformée

La pinède qui jouxte les tennis a également subi quelques transformations. Tout d'abord une stèle à la mémoire de Francis BANI, conseiller municipal récemment décédé, a été inaugurée le 4 juin lors de la Journée du Sport. Six bancs ont été aménagés sur un parterre en dalles afin de profiter de la vue superbe sur le canton vert. Une petite allée en "stabilisé" permet maintenant de flâner à l'ombre des grands pins parmi les parterres fleuris. Toute cette revalorisation a coûté **10 000 euros**.

Le stade engazonné

La transformation la plus spectaculaire est bien évidemment l'engazonnement du stade de football Dalmasso. Réalisé avec un gazon synthétique, il transforme le jeu des joueurs. Le revêtement permet un jeu plus technique et plus agréable car des particules insérées dans le gazon synthétique empêchent le ballon de faire des rebonds. De même, les chutes sont plus douces et ne brûlent pas. Enfin, demandant moins d'entretien que les stades en stabilisé, les clubs pourront s'entraîner plus facilement. Ce qui n'est pas pour déplaire aux 300 footballeurs de moins de 18 ans et aux 50 vétérans des clubs d'Allauch qui, depuis le mois de juin, peuvent "piétiner" le sol engazonné sans se faire mal !
Coût de ces travaux : 560 000 euros.

Histoires de parkings…

Le nouveau parking à proximité du Théâtre de Nature.

La Communauté Urbaine vient de réaliser **un parking à proximité du Théâtre de Nature**, aux abords du village. Les 15 places créées, ainsi que la rue Trinière ont reçu un enrobage pour un coût de **60 000 euros**.

Le parking de La Pounche, quant à lui, a été réaménagé. Un ilôt central a été installé afin d'instaurer un sens de circulation. Un couloir entrant et un couloir sortant permettent de rationaliser le stationnement parfois anarchique, et de renforcer la sécurité aux abords des écoles, surtout lors de la sortie des élèves. Une jardinière apportera quelques notes fleuries sur l'ilôt. Cette réalisation a entièrement été effectuée par les régies techniques municipales.

Enfin, **le parking de la Maison de la Vie Associative**, près de la Bastide de Fontvieille et celui de la Police Municipale ont été réhabilités dans le cadre de travaux de proximité et ont reçu un nouveau revêtement, tout comme l'accès à ces parkings.

Le marquage de ces parkings ainsi que le rafraîchissement des passages pour piétons (matérialisés en bleu pour une plus grande visibilité et une meilleure sécurité des personnes) ont été réalisés dans le courant de l'été par la Communauté urbaine pour un coût de **25 000 euros**.

Mise en lumière de notre patrimoine

Allauch est une commune qui a su conserver la force de ses traditions. Pour preuve, les plus beaux monuments de la commune ont passé les décennies en résistant à l'usure du temps grâce à la vigilance de ses habitants afin de préserver ce patrimoine inestimable. Il est donc logique de mettre en valeur ces sites remarquables. Cette opération a débuté par une première tranche de mise en lumière des sites culturels et cultuels, dont le coût est estimé à **120 000 euros**. Les églises Saint-Sébastien et de la Bourdonnière ainsi que la chapelle Notre-Dame-du-Château seront les premiers monuments à recevoir un éclairage mettant en valeur clocher, dôme ou horloge. Les quatre Christ de la commune situés sur les calvaires de l'avenue Jean Roque, de la place Belléou, avenue du Général Montsabert et au cimetière du village recevront également un éclairage adéquat.

Aménagement de l'avenue du Général-de-Gaulle

Depuis de nombreuses années, la municipalité est attachée à l'embellissement de notre cadre de vie ainsi qu'à une plus grande sécurité et un meilleur confort de vie pour les Allaudiens. C'est la raison pour laquelle d'importants travaux ont été entrepris depuis le début de l'été avenue du Général-de-Gaulle, entre le rond-point des palmiers et le rond point St-Roch. La première phase de travaux a entraîné quelques difficultés routières (circulation alternée), car elle concerne la rénovation complète des réseaux d'eau potable et d'assainissement, en collaboration avec la Communauté Urbaine et la Société des Eaux de Marseille. Elle devrait se terminer vers la mi-octobre. À la suite de ces travaux indispensables pour le confort des habitants, une deuxième phase d'embellissement de l'avenue sera engagée : rénovation de la chaussée et création de trottoirs, réhabilitation de l'éclairage public, aménagement paysager avec des plantations d'arbres et des jardinières, mise en souterrain des réseaux aériens, matérialisation de places de stationnement et pose de mobilier urbain.

Le coût de cette opération est estimé à **337 000 euros** (2,2 millions de Francs), dont 116 000 euros pour le département, 105 000 euros pour la Communauté Urbaine et 115 000 euros pour la commune.

Restructuration au Logis-Neuf

Comme vous l'avez sans doute constaté, des travaux ont été engagés avenue Jean Moulin, à proximité du stade et des écoles du Logis-Neuf.
Dans le cadre de la réhabilitation des quartiers et plus particulièrement de l'embellissement de notre cadre de vie, un aménagement paysager et une restructuration de l'espace du stade et du bas de l'avenue Jean Moulin sont en cours.
Des cheminements piétonniers permettent de relier en toute sécurité les établissements scolaires, les services publics tels que la mairie annexe, la maison de quartier ou la Poste, ainsi que les commerces de la rue centrale.

Un parking de 80 places a été créé et sera prochainement végétalisé, lorsque la saison sera propice aux plantations. La trame circulatoire a été remodelée par un îlot central, afin d'améliorer la sécurité par une réduction de vitesse des véhicules aux abords des écoles.
Les travaux se sont poursuivis par la restructuration des aires sportives, où le football, le basket et le volley pourront toujours être pratiqués. Dans un avenir proche, un stade mixte de volley et hand-ball sera aménagé et un skate-parc créé.

L'avenue Jean Moulin restructurée et embellie pour la sécurité et le plaisir de tous.

Pharmacie : Service de Garde

Pour connaître la pharmacie de garde du week-end, la Mairie d'Allauch met à votre disposition deux numéros de téléphone : la Maison du Tourisme ou la Police Municipale. Vous pourrez également avoir accès à la liste de toutes les pharmacies de garde sur la commune sur internet : **www.allauch.com, rubrique "vivre à allauch-santé"**. Une démarche qui vise, une nouvelle fois, à faciliter et satisfaire au mieux les administrés.

Maison du Tourisme
Esplanade des Moulins
Tél. : 04 91 10 49 20

Police Municipale
Chemin de Garlaban
(parking Léopold Monge)
Tél. : 04 91 10 49 07

Le Service des Marchés Publics d'Allauch sur Internet

Dans le cadre du nouveau code des marchés publics qui renforce la transparence des consultations, la commune a décidé de mettre en place un site, où tous les candidats à l'attribution des marchés pourront consulter facilement les différentes offres proposées par la ville.

http://marches.allauch.com
Service des Marchés Publics
Mairie d'Allauch - Place Pierre Bellot
04.91.10.48.00

Portage des livres à domicile : rompre l'isolement

Toujours plus de solidarité

Nos aînés sont des lecteurs passionnés qui fréquentent la bibliothèque municipale avec assiduité. Cependant avec le temps, une perte d'autonomie apparaît et il leur est de plus en plus difficile de se déplacer. Pour rompre cet isolement qui s'installe progressivement, Roland POVINELLI, Maire d'Allauch et Conseiller Général, a demandé au Centre Communal d'Action Sociale et à la Bibliothèque Municipale de travailler ensemble pour proposer un nouveau service aux Allaudiens en perte d'autonomie et aux plus démunis. C'est ainsi qu'un service de portage de livres à domicile a été créé. Il s'agit là d'une démarche innovante qui a un double objectif : accentuer la diffusion de la culture et favoriser le maintien à domicile de nos aînés. En effet, ce nouveau service s'inscrit parfaitement dans la politique sociale voulue par Roland POVINELLI : aider les plus défavorisés en leur offrant un soutien matériel et moral. La qualité de vie doit pouvoir se conjuguer au quotidien.

Portage de livres à domicile : mode d'emploi !

Le Centre Communal d'Action Sociale est chargé d'étudier les demandes d'inscription. En effet, pour pérenniser ce service et s'agissant d'un service à but social, il est indispensable que seules des personnes dépendantes et/ou démunies bénéficient de cette nouvelle action. Les agents de convivialité du C.C.A.S. sont les liens entre les bénéficiaires et la bibliothèque. Ils définissent avec eux leurs goûts et leurs besoins. Le personnel de la bibliothèque reste à l'écoute pour conseiller et réserver les livres. Avec un fonds documentaire de plus de 24 000 ouvrages chacun peut trouver les livres, les magazines ou tout autre ouvrage à son goût. De plus, la bibliothèque municipale dispose de 200 romans en gros caractères.

Renseignements pratiques :

Cotisation annuelle : 6,10 euros
Durée de l'emprunt : 3 semaines ou 2 semaines pour les nouveautés

Pour tout renseignement :
Centre Communal d'Action Sociale
Rue des Moulins – Tél. : 04 91 07 06 45
ou Bibliothèque Municipale,
Rue Fernand Rambert
Tél. : 04 90 10 49 30

Maisons de Quartier : des activités à proximité de chez *vous*

Les Allaudiens disposent d'un cadre de vie protégé et envié. Pour qu'il ne s'agisse pas d'une coquille vide, la commune fait des efforts importants pour proposer aux administrés de nombreux services. Les cinq Maisons de Quartier participent pleinement à cette qualité de vie au quotidien. En effet, elles proposent plus de 60 activités sportives, culturelles et de loisir en essayant de s'adapter régulièrement à l'évolution de la population. Mais ce service municipal a un coût non négligeable pour tous les contribuables : 102 000 euros (669 000 F.) par an, soit plus d'1 point d'impôt. Il fallait donc réduire ce déficit payé par l'ensemble des Allaudiens. La municipalité a donc pris des mesures dans ce sens pour le réduire de moitié. Explications !

Les Maisons de Quartier : 53 agents au service des Allaudiens

Pour accueillir et proposer aux 2 000 adhérents des Maisons de Quartier, plus de 60 activités, il est nécessaire d'avoir un personnel nombreux : 8 employés municipaux et 45 professeurs vacataires sont au service des Allaudiens. L'ensemble de ces moyens humains et matériels nécessite un budget important. Une partie de cette dépense est financée par les cotisations des adhérents. Cependant une part importante reste à la charge de la commune et donc de l'ensemble de la population. Ce déficit de fonctionnement s'élève à 102 000 euros (669 000 F.) et ne comprend que la masse salariale, les autres frais de fonctionnement étant exclus de cette somme. Il fallait donc prendre des mesures justes et supportables pour les administrés usagers des Maisons de Quartiers et les vacataires.

Des mesures pour réduire de moitié le déficit

Le déficit des Maisons de Quartier représente un peu plus d'un point d'impôt. La commune a donc fait le choix de réduire de moitié cette dépense en augmentant les recettes et en diminuant les frais.
Depuis 2000, la municipalité n'avait pas augmenté la participation financière des adhérents des Maisons de Quartier. Il a donc été décidé d'augmenter les tarifs dans la limite de l'inflation. Cela représente en moyenne, une évolution de 2 euros par mois.

Pour autant, le prix des activités reste inférieur à celui d'autres communes proches d'Allauch. Il a également été demandé un effort aux vacataires. Ces derniers verront leur taux horaire diminué de 1 euro.

Ainsi, chacun partage l'effort qui permet à nos Maisons de Quartier de continuer à fonctionner dans les meilleures conditions : des horaires répondant au rythme de vie des adhérents, des activités toujours aussi nombreuses, la création de nouvelles activités… Tout cela pour répondre au mieux aux demandes, aux goûts et aux attentes des Allaudiens.

Conseils **Municipaux**
du 17 mai et du 12 juillet 2005

Réalisation d'un réservoir d'eau dans le quartier des Maurins

Dans le cadre de l'amélioration de l'alimentation en eau potable du quartier des Maurins, la Communauté Urbaine a prévu l'extension du réseau d'eau sur 120 mètres linéaires ainsi que la construction d'un réservoir cylindrique de 300 m^3 avec chambre à vannes, équipements électriques et télé-transmission, pour desservir cette zone avec une pression suffisante. C'est la raison pour laquelle la municipalité avait décidé, dans un précédent Conseil Municipal, de mettre gratuitement à disposition de la Communauté Urbaine un terrain de 1 000 m^2. Cette parcelle étant en zone naturelle, seule la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt peut autoriser le défrichement nécessaire à la réalisation des travaux. Le Conseil Municipal sollicite donc cette autorisation afin que ce bassin soit réalisé rapidement.

Restaurant Municipal : un nouveau règlement

Roland Povinelli, Maire d'Allauch et Conseiller Général, en visite au Restaurant Municipal.

La commune a créé un restaurant municipal à but social et réservé aux personnes du 3ème âge bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité. A l'époque, devant l'absence de restaurants sur Allauch, ce service s'est ouvert à d'autres bénéficiaires. Depuis, de nombreux restaurateurs se sont installés à Allauch. La commune n'a donc plus besoin de pallier cette carence. C'est la raison pour laquelle Monsieur le Maire a souhaité réunir une commission, composée d'élus, d'un représentant des commerçants, de contribuables allaudiens et de personnes fréquentant cette structure, pour réfléchir sur le devenir du restaurant municipal. Le Conseil Municipal a donc voté un nouveau règlement, à compter du 1er septembre 2005, intégrant les conclusions de cette commission. Le restaurant municipal est réservé aux retraités, aux personnes en grande difficulté et aux agents municipaux percevant un petit salaire. Le prix des repas est en fonction des revenus et ressources des bénéficiaires qui devront établir un dossier auprès du Centre Communal d'Action Sociale. La commission a souhaité que le restaurant municipal continue à être un lieu de vie, de convivialité, d'accueil chaleureux et de solidarité où les bénéficiaires peuvent rompre leur solitude.

Une nouvelle crèche dans le quartier de la Pounche

Pour répondre à la demande grandissante de garde des parents de jeunes enfants, le Conseil Municipal a approuvé le principe de la réalisation et de la gestion par l'Association pour le Développement de l'Accueil et des Loisirs des Enfants (A.D.A.L.E.) d'une crèche multi-accueil, d'une capacité de 60 places, dans le quartier de la Pounche. L'A.D.A.L.E. a été créée en 1986 à l'initiative de certains administrateurs de la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône pour faire face à une pénurie de modes d'accueil adaptés aux jeunes enfants. Aujourd'hui, elle gère près de 350 places dans le Département. L'expertise et le savoir-faire de cette structure connaissent très peu d'équivalent en France. La commune prévoit de mettre à la disposition de l'A.D.A.L.E. un terrain situé à la Pounche. Ce projet, d'un montant de 1 980 000 euros sera principalement financé par l'association à hauteur de 1 584 000 euros, le reste étant à la charge de la commune.

Amélioration du réseau pluvial de l'avenue Marius Milon à la Pounche

L'amélioration du cadre de vie des administrés est l'une des priorités de la municipalité. C'est la raison pour laquelle d'importants travaux sont réalisés chaque année, notamment l'amélioration des réseaux souterrains. Ces réalisations quasi-invisibles participent pleinement à la qualité de vie au quotidien. La commune a donc prévu d'améliorer le réseau d'eau pluvial de l'avenue Marius Milon à la Pounche. Une subvention maximale a été demandée au Conseil Général pour financer les 420 000 euros H.T. de ces travaux.

Renouvellement du partenariat avec le C.A.U.E.

La municipalité porte un intérêt particulier à la qualité de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement de la commune. Elle se fait aider dans sa mission par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.).
Le C.A.U.E. est l'outil du Conseil Général des Bouches-du-Rhône auprès des collectivités locales afin de les aider à une meilleure maîtrise de leur politique urbaine.
L'adhésion au C.A.U.E. permet de bénéficier de l'assistance architecturale du Département et de pouvoir solliciter toute intervention et prestation de cet organisme, à moindre coût. Une aide précieuse qui permet de préserver la qualité de notre environnement.

Un nouveau bâtiment pour l'agence Postale de la Pounche

La municipalité s'est engagée dans un important projet de rénovation des centres urbains de la commune. Dans le cadre de cette opération, le bâtiment acquis par la commune, situé à l'angle du Boulevard Gustave Rambert et du Boulevard Barthélémy, sera rénové pour permettre d'accueillir les usagers de l'agence Postale de la Pounche dans de meilleures conditions. Par ailleurs, un notaire s'installera au premier étage et un parking de 20 places (dont une pour handicapé) sera aménagé.
Une subvention maximale a été sollicitée auprès du Conseil Général pour financer cette réalisation dont le montant est de 188 000 euros H.T.

La future agence Postale de la Pounche prendra place dans cette bâtisse.

Rénovation intérieure de l'Eglise Saint-Sébastien

L'église Saint-Sébastien fait partie du précieux patrimoine de la commune. Il convient donc de le préserver et de l'entretenir. Depuis de nombreuses années, la municipalité finance d'importants travaux de rénovation : clocher, façades… Dans la prolongation de ce qui a déjà été fait, le Conseil Municipal a décidé la remise en état des peintures et décors intérieurs, datant du 18ème et 19ème siècles. Il sera également procédé à la mise en valeur des œuvres positionnées dans le chœur de l'église. Une demande de subvention d'un montant maximal a été adressée au Conseil Général pour financer les travaux d'un montant prévisionnel de 300 000 euros H.T. Le Conseil Régional a également été sollicité.

Maison du **Tourisme** : “Louis ARDISSONE”

Le 17 septembre dernier, la Maison du Tourisme a été baptisée “Louis ARDISSONE” devant une nombreuse assistance. Louis ARDISSONE a été pendant plus de 50 ans le Président du Syndicat d’Initiative d’Allauch. Il était donc naturel que le lieu destiné à accueillir les touristes porte son nom.
Louis ARDISSONE ne visait qu’un seul objectif : le renom de notre ville. Une mission qu’il a accomplie avec passion et détermination. En 1994, Roland POVINELLI lui rendait un hommage touchant en quelques mots ***“rarement, un homme et un village ont su s’identifier comme ARDISSONE et Allauch ont réussi à le faire”***. Retour sur une cérémonie empreinte d’émotion !

Louis Ardissone, la passion d’Allauch

Louis ARDISSONE est arrivé à Allauch au début de l’année 1933. Il s’installait avec sa famille dans la pharmacie du village. Par sa bonté et sa simplicité, il fut très vite apprécié et adopté par les Allaudiens.
De son côté, il fut rapidement passionné par Allauch et s’y intégra parfaitement. À cette époque, les liens entre les commerçants et la clientèle sont très cordiaux. Il en sera même parfois le confident. De par sa profession, il est naturellement en relation avec le Dr BRUNET, Maire d’Allauch. Par ailleurs, au Bar du Centre, situé à côté de sa pharmacie et siège du Syndicat d’Initiative, il côtoie Augustin CAMOIN, son Président. Des liens d’amitié se nouent et Louis ARDISSONE deviendra son collaborateur avant de lui succéder en octobre 1941. Il consacrera son temps et son énergie au Syndicat d’Initiative, avec dévouement et compétence pendant plus de 50 ans. Plus d’un demi-siècle à innover en créant de nombreuses manifestations qui sont encore la fierté de notre commune : Salon Photographique, Foire aux Vins… mais également la réalisation d’un foyer culturel “l’Oustaù d’Alaù” en 1946.
Son attachement pour Allauch est sans limite. Il n’en néglige pas pour autant sa vie professionnelle puisqu’il fondera, avec Maurice Muselier, le Laboratoire de Pharmacologie Appliquée appelé aussi les Laboratoires Laphal.
Sa passion pour Allauch, alliée à son érudition et son imagination, l’amènent naturellement à écrire sur notre ville, tant en historien qu’en conteur. Il écrit même des pièces de théâtre. Écrivain de talent, il aime la poésie et s’essaie à ce genre littéraire dès son plus jeune âge. Toute cette efficacité et cette énergie furent récompensées par des décorations et des distinctions jusqu’à l’obtention de l’Ordre National du Mérite.

Un baptême sous le signe de l’émotion

C’est pour rendre hommage à cet homme qui a tant fait pour Allauch que le samedi 17 septembre, de nombreux amis se sont réunis pour baptiser de son nom la Maison du Tourisme : Renaud Muselier, Premier Adjoint au Maire de Marseille et ancien Secrétaire d’État, Monique Robineau, Conseillère Régionale, Christophe Masse, Député et Conseiller Général mais surtout petit-fils de Jean Masse qui fut un ami de Louis Ardissone, Bernard Monge, Premier Adjoint Honoraire d’Allauch, Honoré Guien, ancien Président du Syndicat d’Initiative, Jean-Marie Guien, actuel Président du Syndicat d’Initiative, Gilbert Orsini, Conseiller Municipal délégué au Tourisme et Jean-Baptiste Luppi, Président de la Société Historique Allauch/Plan de Cuques, qui à cette occasion a eu la bonne idée d’éditer en collaboration avec le Syndicat d’Initiative une biographie intitulée “Louis Ardissone, une figure allaudienne”. Dès son arrivée à Allauch, Roland Povinelli s’est lié d’amitié avec Louis Ardissone. Monsieur le Maire s’était donc engagé à honorer sa mémoire. C’est en accord avec son fils, Jean-Pierre Ardissone, qu’il a été décidé de donner à la Maison du Tourisme le nom de Louis Ardissone. Il ne pouvait y avoir de meilleur endroit. En effet, la Maison du Tourisme est située sur la place des Moulins, lieu hautement symbolique d’Allauch, et face au Moulin Camoin, qui a été le siège du Syndicat d’Initiative de 1938 à 1945.
La Maison du Tourisme nous permettra désormais d’avoir toujours une pensée envers lui notamment pour les 23 000 visiteurs qui s’y pressent chaque année. Le Tourisme comptait si intensément pour Louis ARDISSONE que toute initiative tendant à le mettre en valeur ne pouvait être dissociée de son nom. C’est maintenant chose faite. L’impulsion qu’il n’a jamais cessé de donner au développement touristique d’Allauch, en pleine expansion aujourd’hui, restera à jamais liée à son nom.

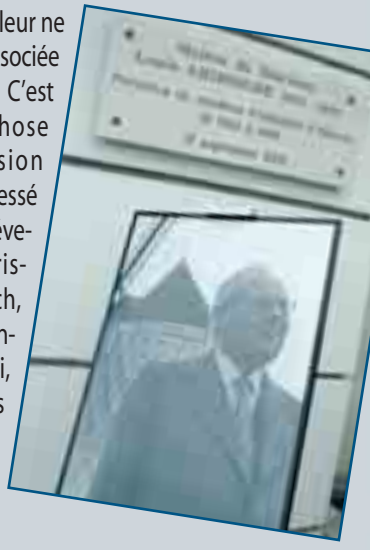

une journée avec...

le service population

S'il existe un service qui est en contact direct avec la population, c'est bien celui-ci. Il traduit, en actes administratifs, **la vie des familles** : naissances, mariages, décès, naturalisations, inscriptions sur les listes électorales, recensements militaires, etc. La volonté de la municipalité a toujours été **de faciliter** au maximum **les démarches administratives**, de mener une politique de proximité, de proposer un maximum de services à chaque administré, à côté de chez eux, c'est dans cet esprit qu'a été créé un service polyvalent qui ressemble de plus en plus au guichet unique. Présentation d'un service, parfois méconnu des Allaudiens.

Les chiffres clés du service population

En 2004, le service a passé de nombreux actes de toutes sortes :

- > **1 913** Cartes Nationales d'Identité
- > **1 297** passeports
- > **1 300** cartes grises
- > **878** permis de conduire
- > **108** dossiers de mariage
- > **304** demandes de livrets de famille
- > **237** actes de décès
- > **296** recensements militaires

Le Service Population : au service des administrés

Créé en 2002, le Service Population est composé de 11 personnes polyvalentes qui se répartissent le travail pour faciliter la vie quotidienne des Allaudiens et répondre au mieux à leurs demandes, de façon efficace et rapide. Le Service Population gère l'Etat Civil, les Archives, les Cimetières et les Elections. Mais revenons sur les missions de chacun.

Les Cimetières : un soutien aux familles en deuil

Les agents chargés des cimetières sont les premiers interlocuteurs des familles en deuil et des Pompes Funèbres. Leur rôle est de gérer et d'entretenir les cimetières (vente de concessions, construction de caveaux et du dépositoire municipal). Deux techniciens travaillent à temps plein pour entretenir les 4 cimetières de la commune.
Par ailleurs, ce service s'occupe de tout ce qui est délivrance d'autorisations (inhumation, soins de conservation, convois mortuaires).
Afin d'aller plus loin dans son soutien aux familles, le service met à la disposition du public un guide des formalités afin de faciliter les démarches administratives, si douloureuses lorsque l'on vient de perdre un être cher.

Les Archives : la mémoire collective et familiale

Une personne s'occupe à mi-temps des archives de la commune. Le service archives assure l'accès du public aux documents communaux détenus depuis 1937 (date de scission de la commune avec Plan de Cuques). Plus de 3 000 boîtes d'archives sont entreposées sur 480 mètres linéaires de rayonnage. Toujours à l'écoute des administrés, les archives offrent des services complémentaires aux famille : recherche sur les journaux officiels, facilité d'accès aux archives départementales pour les chercheurs. Enfin, les généalogistes connaissent bien Allauch, car il est possible d'examiner les registres des naissances, mariages et décès depuis 1802. Ils ont été restaurés et permettent ainsi de remonter loin dans le temps pour connaître les ancêtres de la famille. Les registres antérieurs au XIXème siècle sont disponibles aux Archives Départementales, rue Saint Sébastien à Marseille.

Les Elections

Deux agents chargés des élections gèrent les listes électorales pour les élections politiques, professionnelles et juridiques. Toutes les personnes de nationalité française, âgées de 18 ans et habitant Allauch peuvent s'inscrire sur les listes électorales de la commune. Le service assure donc la prise et le traitement des inscriptions, des modifications et des radiations. Le service prépare également les élections de façon concrète : préparation des urnes, réception et enregistrement des procurations, réunions pré-électorales pour former les présidents, secrétaires qui composent le bureau de vote, remise des procès-verbaux et transmission à la Préfecture des résultats sur la commune.

Depuis peu, ce service assure également, en relation avec l'I.N.S.E.E., le recensement chaque année d'une partie de la population. 8 % des Allaudiens sont recensés chaque année, par tirage au sort, pendant un mois. Le service organise ce recensement avec les agents recenseurs, comptabilise les données et les transmet à l'I.N.S.E.E. pour analyse. Il faut savoir que ces données sont strictement confidentielles et ne peuvent en aucun cas être transmises au public.

L'Etat Civil : présent dans la vie de chacun

Ce sont 5 personnes, dont une à la mairie annexe du Logis-Neuf, qui rédigent, transcrivent, parfois rectifient les registres se rapportant aux divers actes d'état civil : reconnaissance d'enfant, mariage, décès… Elles délivrent de nombreux documents indispensables tels que le livret de famille, des extraits d'actes de naissance, de divorce, etc. Elles servent également d'intermédiaire entre les administrés et la Préfecture pour certains documents : carte nationale d'identité, passeport, carte grise, permis de conduire, autorisation de sortie du territoire et dossier de naturalisation. Elles s'occupent également du recensement militaire pour les jeunes de 16 ans.
Enfin, les agents délivrent diverses certifications, attestations et déclarations, telles que le stock agricole, la récolte de vin ou les débits de boisson.

Le personnel vous reçoit du lundi au vendredi, au rez-de-chaussée de la Mairie centrale, de 8h30 à 12 heures, et de 14h à 18 h. Afin de permettre aux Allaudiens qui travaillent en dehors de la commune de trouver un accueil, le samedi, 2 personnes travaillent par roulement de 9h à 12h pour recevoir les demandes d'Etat Civil et les urgences des cimetières. Deux hôtesses sont également présentes lors des mariages pour accueillir les familles des mariés à la Bastide de Fontvieille où se déroule la cérémonie, puis bien souvent, les photos dans le parc.
Il faut dire que se marier à Allauch est devenu très prisé, et beaucoup "filoutent" pour y parvenir, car la cérémonie reste conviviale et dure entre 30 à 45 minutes, certains adjoints faisant même danser les nouveaux mariés.

Comme on a pu le constater, ce service assure des tâches très variées, qui tendent de plus en plus à aller vers le guichet unique. Les employés qui accueillent les administrés sont très polyvalents et peuvent répondre aux questions des uns et des autres. Dans un proche avenir, le guichet unique sera la solution idéale pour permettre, grâce à la carte multiservices de régler plusieurs activités en un seul lieu, réduisant ainsi la démultiplication des démarches à une seule. Le Service Population est également en pleine évolution puisque les locaux d'accueil sont en pleine transformation afin d'aménager l'arrière guichet pour qu'il soit visible du public, et assurer de cette manière une complète transparence.

Renseignements : Service Population
Tél. : 04 91 10 48 00

EN SAVOIR PLUS sur…

…le baptême civil

Instauré sous Napoléon, ce baptême était tombé peu à peu dans l'oubli.
Très peu de mairies le font et la municipalité l'a remis en place lors de la création du service, il y a 3 ans. Avec de plus en plus de succès.
Bien qu'il n'ait aucune valeur juridique devant la loi, les familles le célèbrent pour faire reconnaître devant la Nation le parrain et la marraine qu'ils ont choisis pour leur enfant.
Allauch est une des rares communes dans les Bouches-du-Rhône à le pratiquer, à la Bastide de Fontvieille, par les Adjoints qui remettent un certificat aux familles lors d'une petite cérémonie.

Petites **promenades** *historiques* **dans Allauch…**

"Le Chemin des *Gipières*"

C'est l'une des voies de notre Commune parmi les plus récemment baptisées. C'est en effet le 2 juin 1989 que, sur ma proposition, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité et à main levée, d'attribuer ce vocable à ce chemin de 84 mètres de long situé au quartier des Aubagnens.

Les "Gipières" sont l'ancienne dénomination des Plâtrières et rappellent que l'extraction et le traitement du gypse furent pendant des siècles l'activité exclusive de ce secteur. Ce nom reprend une appellation ancienne qui a traversé le temps. Une charte du 4 janvier 1302 conservée aux Archives Municipales de Marseille fait déjà état de "Giperia" et le plus ancien cadastre d'Allauch parvenu jusqu'à nous, celui de 1636, porte "les Gipières" comme d'ailleurs le Plan Fiscal du Chapitre de 1774.

La production artisanale du plâtre a été depuis le Moyen-Age et peut-être même antérieurement, la principale et quasi unique exploitation minière de notre Commune si l'on excepte la courte période du XIXème siècle où les Allaudiens ont extrait également la craie de leurs sous-sols.

Il y avait des Gipères à Pichauris, à l'Amandier, aux Bellons, mais c'est dans la dépression située entre les hauteurs des Aubagnens et le promontoire du village que se concentra l'essentiel de cette industrie.

La sécurité n'était pas la qualité maîtresse de cette activité. Les galeries sommairement épontillées dans ces couches minérales friables s'effondraient souvent, ensevelissant plus ou moins dramatiquement les mineurs. Notre-Dame-du-Château possède plusieurs ex-votos évoquant le sauvetage miraculeux des plâtriers.

Dans ma famille, les anciens se remémoraient une mésaventure survenue à mon arrière grand-oncle, Jacques MONGE, dit Mestre Jiaque. Contremaître aux Gipières, jouissant d'un grand ascendant sur ses ouvriers en raison de sa bonne instruction et de sa forte conviction religieuse acquise au cours des années passées au séminaire dans son Piémont natal, il se trouva prisonnier avec son équipe, sous des tonnes de terre. Après deux jours d'efforts, les sauveteurs étaient sur le point d'abandonner leurs recherches lorsqu'ils entendirent de très faibles psalmodies ; Mestre Jiaque avait persuadé ses compagnons de réciter le chapelet à tour de rôle et à haute voix, ce qui entraîna leur salut.

Les Gipières posèrent le premier problème écologique à Allauch. Pendant longtemps, les fours à plâtre furent chauffés au bois, mais peu à peu le charbon de pierre le remplaça, répandant des fumées nocives à la santé des personnes et aux récoltes, allant même jusqu'à "gâter le vin". Dès 1737, le Conseil de Ville est amené à consulter ses avocats pour pallier cette nuisance. Le 24 Floréal An 12 (14 mai 1804), à la veille de la proclamation de l'Empire, le Maire Bernard BERNARD, soutenu par ses conseillers, interdit aux plâtriers d'utiliser le charbon pour la cuite du gypse du 31 mai au 24 septembre de chaque année.

L'industrie plâtrière est aussi coupable d'un autre préjudice. Dans la deuxième moitié du XIXème siècle, la ville de Marseille, en pleine expansion, réclamait toujours plus de plâtre pour ses constructions. Les convois hippomobiles, tirés par trois ou quatre chevaux se succèdent dans la traversée du hameau de la Pounche troublant la quiétude de ses habitants en répandant bruit et poussière et en défonçant la chaussée, causant de profondes ornières qui rendent la circulation difficile.

De nos jours, le secteur des Gipières a aussi le mérite d'avoir inspiré conteurs et peintres, tels Eugène DUFOUR…

L'activité des plâtrières allaudiennes avait totalement cessé lors de la déclaration de la Seconde Guerre Mondiale. En 1933, il y en avait encore quatre. La dernière à fermer ses portes fut celle appartenant à la famille du Notaire CAMOIN qui, bien que nettement modernisée par rapport aux exploitations de titre ancestral, ne put réussir à soutenir la concurrence des grosses unités de production.

Quant au nombre des ouvriers plâtriers, il ne paraît jamais avoir dépassé la cinquantaine. Au début du XIXème siècle, on en comptait une trentaine ; en 1887, quarante-six. Dans les années 1890/1900, vingt-neuf d'entre eux étaient d'origine piémontaise, dont vingt-deux natifs du seul village de Venasca, dans la vallée frontalière de la Varaïta, sur le versant italien du col Agnel.

De nos jours, le secteur des Gipières, s'il présente un relief tourmenté et sauvage, a le grand avantage de conserver aux portes du village une zone verte des plus salutaires. Il a aussi le mérite d'avoir inspiré conteurs et peintres, tels Eugène DUFOUR, actuellement à l'honneur en notre Musée et qui a dans une de ses toiles, le "Gour Bleu", immortalisé ce gouffre mythique et interdit de notre enfance.

Bernard MONGE
Président Fondateur de la Société Historique Allauch/Plan de Cuques

L'incivisme, ça coûte cher à tout le monde

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que la qualité de vie à Allauch est exceptionnelle. S'il est vrai que l'environnement est particulièrement bien sauvegardé, de petits actes d'incivisme régulièrement perpétrés peuvent gâcher la vie quotidienne et réduire à néant l**es efforts réalisés pour protéger notre cadre de vie.** Vous trouverez ci-dessous un petit aperçu de ce qu'il vous en coûtera si l'on vous prend **en flagrant délit d'incivilité**…

Salubrité

Le règlement sanitaire départemental des Bouches du Rhône prévoit des amendes allant jusqu'à **450 euros** pour les infractions ci-dessous :

- non respect des règles de propreté sur les voies et espaces publics (laisser ses poubelles sur le trottoir par exemple ou apporter ses déchets dans les collines avoisinantes)
- jets de crachats sur la voie publique
- mictions canines et dépôt de quelque nature que ce soit sans autorisation.

Stationnement

Les articles R417-10 et R417-11 du code de la route prévoient plusieurs amendes pour un stationnement gênant ou interdit sur la voie publique.

- **135 euros** pour avoir garé son véhicule sur un stationnement réservé aux handicapés et matérialisé comme tel.
- Le stationnement gênant sera sanctionné de **35 euros.**
- Enfin le stationnement sur un emplacement interdit et matérialisé coûtera **11 euros.**

Animaux errants

Vous aimez votre chien ? Alors ne le laissez pas errer sur la voie publique à la merci de la fourrière ou de mauvais traitements. N'oubliez pas que les rabatteurs des laboratoires clandestins d'expérimentation animale "s'approvisionnent" essentiellement avec les animaux trouvés dans la rue.
Une amende de **35 euros** est prévue pour les animaux qui sont emmenés en fourrière, plus les frais de transport jusqu'à la SPA de Cabriès qui sont à la charge du propriétaire.

Tags et vandalisme

Ces actes intolérables peuvent coûter très cher aux délinquants pris sur le fait. Les auteurs de graffitis doivent savoir qu'il leur en coûtera plus de **4 000 euros** s'ils se font prendre.
Par ailleurs, les responsables de destruction du mobilier urbain encourent une peine allant de la simple contravention renvoyant devant le tribunal de police à **2 ans de prison et 30 000 euros** d'amende ainsi qu'à une période de T.I.G. (Travaux d'Intérêt Général) dans les cas les plus importants. Sans compter que bien souvent, les équipes municipales doivent réparer et nettoyer les biens publics abîmés.

Nuisances sonores

Dans un monde stressant et une vie quotidienne trépidante, chacun aspire à la tranquillité et au calme en rentrant chez soi. Que ce soit la tondeuse à gazon du voisin ou la mobylette sans silencieux, il est facile de faire un effort pour ne pas gêner le voisinage. Il suffit de "bricoler" à des heures décentes, c'est-à-dire du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 20h, et les dimanches et jours fériés de 9h à 12h.
Quant aux mobylettes non-conformes qui occasionnent des nuisances de plus en plus insupportables, sachez que la police municipale peut immobiliser l'engin et établir un timbre amende de **68 euros**.

Surveillance des collines : une vigilance de tous les instants

Que ce soit pendant la saison à risques ou avant l'été, **la mobilisation de la municipalité et des hommes ne se relâche pas** pour préserver notre patrimoine vert. Avant la saison, des moyens importants de prévention sont mis en œuvre, tant en terme d'aménagement forestier que de dispositifs de surveillance humains. Pendant l'été, les bénévoles et les services se relaient aux vigies et dans les secteurs à risques pour exercer une surveillance de tous les instants.

Aménagement et prévention toute l'année

Avant la saison, Roland Povinelli a fait le point sur le dispositif avec les élus et les chefs de services.

La commune d'Allauch est l'une des rares communes à posséder un service municipal qui gère et aménage les massifs forestiers afin de rendre les espaces à risques moins vulnérables à la propagation des feux, et permettre aux services de secours d'intervenir rapidement et efficacement. Un budget de 15 000 euros a été engagé pour différents travaux d'aménagement forestier : coupe de dépressage et d'éclaircie, création de bande débroussaillée et de coupe-feu. Trois nouveaux portails ont été posés à l'entrée des pistes D.F.C.I. (Défense des Feux Contre les Incendies) afin de stopper toutes pénétrations illicites dans le massif forestier : à la Bourdonnière, à la Folie et au Jas de Fabre. Coût : 20 000 euros.

La prévention s'opère aussi auprès des administrés. Le service protection des collines a intensifié les contrôles auprès des propriétaires soumis au débroussaillement pour assurer la meilleure sécurité possible. Ainsi, plus de 20 mises en demeure ont été envoyées aux propriétaires négligents. Le débroussaillement est une opération vitale pour préserver les biens et les personnes.

Enfin, la prévention est réalisée également avec d'autres institutions : en 2005, l'Office National des Forêts réalise des travaux de dépressage et débroussaillement dans le domaine forestier communal. Coût des aménagements : 21 000 euros dont 50 % subventionnés par le Conseil Général. Participation au Syndicat mixte de l'Etoile à hauteur de 10 000 euros en 2005 pour créer des bandes débroussaillées et des ouvrages de lutte contre l'incendie (citernes, bassin, réfection des pistes) sur le massif de l'Etoile. De la même façon, la commune a participé aux travaux réalisés par le Syndicat mixte du Garlaban à hauteur de 25 000 euros pour les mêmes opérations sur le massif du Garlaban.

Le Massif de l'Etoile sauvegardé

Roland POVINELLI a été alerté de la mise en vente du domaine de Roques, d'une superficie de 414 hectares, situé au cœur du massif de l'Etoile, entre Simiane et Plan de Cuques. Par sa situation géographique et sa qualité environnementale, ce bien représente un grand intérêt. En effet, le classement "NATURA 2000" du massif de l'Etoile a confirmé le caractère sensible de ces espaces naturels, une réelle diversité de peuplements animalier ou végétal. Notre premier magistrat, également Conseiller Général, a pu obtenir du Président du Conseil Général, Jean-Noël GUERINI, de disposer de son droit de préemption pour acquérir la dite propriété. Lors de la commission permanente du 9 mai 2005, le département est donc devenu propriétaire de ce domaine. Toujours soucieux de la préservation de notre environnement, Roland POVINELLI a su montrer sa détermination à protéger les sites et les espèces.

Une surveillance qui a payé : 5 ha de brûlés seulement

Cet été restera dans les mémoires pour la sécheresse record et le vent qui a particulièrement soufflé avec violence tout au long de l'été (plus de 45 jours de vent supérieur à 40 km/h). Et le bilan est très positif, malgré cette météo défavorable : 5 ha de broussailles ont brûlé dans le secteur de l'Oasis. L'incendiaire a d'ailleurs été arrêté par les services de police. **Chaque jour, durant tout l'été, entre 30 et 48 personnes se sont mobilisées pour préserver nos collines.**

Le Comité Communal Feux de Forêts

Plus de 100 bénévoles ont passé plus de 2 000 heures à surveiller la forêt, et parcouru près de 15 000 km dans nos collines ! Chaque jour, 3 à 5 patrouilles se relayaient, selon le niveau d'alerte, aux différentes vigies à la Petite tête rouge, à Notre Dame des Anges et au Pic de Taoumé. Une patrouille sillonnait également les collines en VTT. Le C.C.F.F. assurait également, une à deux fois par semaine, le remplissage des abreuvoirs (indispensable à la survie des animaux), et l'arrosage des plants des anciennes plantations.

Les Eclaireurs et Eclaireuses de France

Une convention a été signée avec les Eclaireurs de France pour renforcer les dispositifs de surveillance durant la nuit. Durant tout l'été, du 15 juin au 31 août, une dizaine de jeunes sont restés de 10 à 15 jours sur le site pour assurer 2 points de vigie, de jour comme de nuit.

Les Brigades

Une brigade équestre de 24 cavaliers est également inscrite au Comité Communal Feux de Forêt. Chaque jour, 6 à 10 cavaliers ont parcourru les collines et ont sensibilisé la population rencontrée. Par ailleurs, 12 vacataires ont été embauchés par la Mairie pour former la brigade jeunes dont 8 subventionnés à 80 % par le Conseil Régional, dans le cadre de l'opération APSIF (Assistant à la Prévention et à la Surveillance des Incendies de Forêts). Chaque jour, 2 patrouilles ont surveillé le secteur péri-urbain de 13 heures à 1 heure du matin.

Le service Protection des Collines

De 6 heures à 13 heures 30, les agents du service circulent à l'intérieur du massif pour surveiller, informer les administrés sur la réglementation et vérifier que toutes les barrières et portails sont bien fermés. Cette année, des patrouilles ont également été effectuées, avec la collaboration de la Police Nationale (commissariat du Logis Neuf) pour contrôler les véhicules et personnes circulant dans les collines. Les jours à risques, une patrouille a été mise en place de 18 heures à 1 heure du matin.

Tous ces dispositifs ont démontré leur efficacité, en collaboration avec les sapeurs pompiers, au regard du bilan très positif de la saison, vu les conditions climatiques. ***Mais la municipalité reste consciente de la priorité à donner pour protéger et sauvegarder notre patrimoine vert, si fragile et vulnérable.*** ***Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la protection des collines cet été.***

ALLAUCH et l'état de catastrophe naturelle…

Dernièrement, un arrêté est paru au Journal Officiel concernant les inondations et coulées de boue du 11 au 12 septembre 2004, permettant d'indemniser les personnes concernées.

Afin de recenser les dommages sur les habitations, dus à la sécheresse en 2005, et obtenir éventuellement un arrêté de catastrophe naturelle pour pouvoir être indemnisé, vous pouvez appeler la Mairie d'Allauch au 04 91 05 76 17. Aussi, si des fissures sont apparues sur votre habitation ou si vous avez remarqué des dégâts dus à la sécheresse, n'hésitez pas à formuler une demande auprès du service municipal.

Ursula : création au féminin

URSULA TZOTZIS crée pour les femmes et en pensant aux femmes.
Cette pétulante polonaise est "venue" dans la région par hasard en revenant d'une exposition en Corse. Immédiatement, elle a eu un coup de cœur pour Allauch. Arrivée en France en 1981, Ursula a beaucoup bourlingué et exposé ses créations aux USA, au Canada, en Grande-Bretagne, en Suisse et en Allemagne. **En juillet 2004, elle a posé ses valises à Allauch** et a ouvert une petite boutique, place de la Coquille, au cœur du village. Partons à la rencontre d'un personnage plein d'énergie !

L'univers de la femme

On n'entre pas dans sa boutique pour acheter quelque chose de précis mais plutôt pour pénétrer dans l'univers d'Ursula où tout est réalisé en pensant à la femme.
Elle crée exclusivement des pièces uniques, qui surprennent et attirent, tant par leurs formes que par les matières utilisées : *"Ici, je suis en paix. Lorsque tout est en harmonie, je suis inspirée et je suis dans ma bulle. Mes mains façonnent ces créations et je puise dans mon trésor pour agrémenter les objets."*

Un trésor d'imagination

Son trésor, ce sont les matériaux qu'elle utilise : pas de plastique (il ne résisterait pas à la chaleur de la cuisson), mais des cabochons, pierres ornementales, perles datant des années 30 et parfois plus anciennes, qu'elle enrobe de résine pour former ces précieux " talismans".
Mais Ursula ne s'arrête pas là. Cet hiver, elle a fabriqué des "bérets-bi", mi-bérets, mi-chapeaux, des pièces uniques bien sûr, qui ont eu un énorme succès auprès des jeunes femmes. Tout comme ses anges, collection en terre, créée sous le coup de l'inspiration "lorsqu'ils sont passés dans ma tête", et uniques en leur genre. Sa boutique est un atelier pour les femmes, tenu par une femme passionnée et chaleureuse, qui nous fait voyager dans son monde où le temps est toujours présent, mais qui a voulu poser ses valises "car Allauch est un village superbe et chaleureux où l'on peut vivre en paix".

Son atelier mérite vraiment qu'on y fasse une pose pour découvrir son univers.

Où et quand la trouver ?

Ouvert les mardi, mercredi, samedi et dimanche de 10h à 13h et de 16h à 19h (l'été de 16h à 20h)
Création au Féminin
1, Place Benjamin Chappe
Tél. : 04 91 05 35 50

Le commerce de proximité : un **atout** pour Allauch

Depuis de nombreuses années, **la municipalité soutient les petits commerces de proximité** en refusant systématiquement l'implantation de grandes surfaces à Allauch. Les commerçants de la commune jouent un rôle important dans le maintien de la convivialité de notre ville. Ils sont bien souvent un lieu de rencontre et d'échange pour les Allaudiens. **Par ailleurs, Roland POVINELLI a souhaité préserver notre environnement en favorisant l'installation d'activités économiques créant le minimum de nuisances.**

Pour permettre aux commerçants et aux entrepreneurs de se faire connaître, "Allauch Actualités" informe, à chaque parution, les Allaudiens de l'installation de nouvelles activités. **Le dynamisme d'une commune se mesure également à l'attrait qu'elle représente pour des entrepreneurs.**

Un nouveau propriétaire pour la Pharmacie DOSSETTO du Logis-Neuf

Après 18 ans d'absence, Madame MOSSAN s'installe à Allauch, d'où elle est originaire. Diplômée de la Faculté de Pharmacie de Marseille, depuis 25 ans, Geneviève MOSSAN a pris la succession de Madame DOSSETTO depuis juillet 2004. La Pharmacie Mossan est ouverte tous les jours de 8h30 à 12h15 et de 14h30 à 19h30. Une garde est assurée un dimanche toutes les sept semaines de 9h00 à 12h00.

Pharmacie MOSSAN
2 Rue Etienne Louis - Logis-Neuf
Tél : 04 91 68 18 89

"Les petits plats" : toute la gamme traiteur dans votre assiette

Monsieur LE GALL a repris l'ancien traiteur d'Allauch Village, situé rue Frédéric Chevillon, depuis février dernier. Il vous propose une cuisine traditionnelle (essentiellement provençale) selon la saison, charcuterie italienne, charcuterie française artisanale, fromage, poulets rôtis (uniquement le week-end). Et pour toutes vos réceptions vous pourrez commander vos repas ou cocktails (à partir de 40 personnes). Jours et horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 16h30 à 19h00, le dimanche de 9h00 à 12h30. Fermeture le dimanche après midi et le lundi toute la journée.

Traiteur "Les Petits Plats"
26, Rue Frédéric Chevillon - Allauch Village
Tél. : 04 91 05 75 93

"A&T Piscines" : un piscinier de confiance répond à tous vos problèmes

"A&T Piscines", créée en janvier 2005 par Monsieur Thierry MESURE, piscinier conseil, est au service des particuliers et des professionnels. La société propose : la mise en sécurité des piscines (barrières, alarmes, volets, etc.), l'entretien, le dépannage, le service après-vente, la couverture automatique des piscines (bâches et abris), la vente de produits d'entretien et accessoires piscines, la mise en place des éléments du local technique (filtration, plomberie, électricité), la rénovation des piscines. Devis gratuits.

"A&T Piscines"- Monsieur Thierry MESURE
1, Hameau de Tardinaou
Tél. : 04 91 62 48 42 - Fax : 04 91 62 19 36 - Portable : 06 60 09 92 24

Un nouveau propriétaire pour le Garage de Fontvieille

Madame Nathalie TUDURI et son associé Monsieur Franck VAILLANT ont repris le Garage de Fontvieille depuis le 1er juin dernier.
Des professionnels de l'automobile sont à votre disposition pour résoudre tous vos problèmes mécaniques. Spécialisés en carrosserie et peinture, ils font également de la vente de véhicules d'occasion.
Le garage est ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 11h45 et de 13h45 à 18h45. Devis gratuits.

Garage de Fontvieille
Parc d'Activités de Fontvieille, lot D5
Route des 4 Saisons
Tél. : 04 91 68 83 46 – Fax : 04 91 05 10 99

"Taxi Thierry Perles" : à votre service pour toutes vos destinations

"Taxi Thierry Perles" vous propose, depuis le début de l'année, tous types de transports, personnels (aéroport, gare…), séminaires, congrès, loisirs, et transports médicaux assis (conventionné Sécurité Sociale, tiers payant). A votre disposition un véhicule haut de gamme, climatisé, break, pour plus de confort, et permettant une plus grande polyvalence.

«Taxi Thierry Perles»
Monsieur Thierry PERLES - Tél. : 06 07 38 31 51

L'Atelier ARTiculé : un lieu où chaque création est articulée, et s'articule avec les autres

Après 4 ans passés à l'Ecole des Beaux Arts et un Diplôme National d'Arts Plastiques en poche, Marie-Elisabeth DI LORENZO, part en Pologne puis à Prague, où elle se découvre une passion pour les marionnettes.
L'atelier ARTiculé est le théâtre imaginaire des petits et des grands, où l'ART se conjugue au sens propre comme au sens figuré. C'est un lieu de conception, de fabrication et de vente d'objets articulés, un lieu de création de marionnettes uniques et de personnages originaux. Vous pouvez, aussi, faire réaliser des personnages sur mesure selon votre inspiration.
Outre ses marionnettes, Marie-Elisabeth écrit des contes pour enfants comme "Fifrelin, l'air de rien", un superbe conte en attente d'éditeur.
Marie-Elisabeth et ses personnages vous attendent pour vous raconter leur histoire. L'atelier est ouvert tous les jours sauf les lundis et jeudis de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00.

Atelier ARTiculé
11, Rue Fernand Rambert
Tél. : 06.68.23.89.49

Restaurant "Le Mas de Fontvieille" Toutes les saveurs de la Provence dans une cuisine raffinée

Madame SPEZZIA et sa brigade vous proposent une cuisine provençale traditionnelle de qualité. Élaborés, essentiellement, avec des produits frais, tous les plats sont faits maison. En terrasse ou en salle, vous pourrez déguster une cuisine délicieuse qui varie selon les saisons. Dans un cadre plein de charme à l'ambiance chaleureuse, le restaurant est idéal pour toutes vos réceptions (mariages, baptêmes, repas d'affaires…).
Le restaurant est ouvert 7/7 jours le midi, et les vendredis et samedis soirs. Pour les autres soirs de la semaine, uniquement sur réservation pour les groupes.

Restaurant "Le Mas de Fontvieille"
Chemin de Saint-Jean
Tél. : 04 91 07 15 00

"Couleur Web" : création de sites internet

"Couleur Web" s'adresse aux entreprises, associations et commerçants désireux de présenter leurs activités, leurs produits et leurs savoir-faire sur Internet. Le web est un formidable vecteur de communication permettant de développer la notoriété d'une entreprise. Quel que soit le type de public, particuliers ou professionnels, créer un site internet, c'est se doter d'un outil pour communiquer, vendre et fidéliser sa clientèle. Les conseils et les solutions vous sont présentés sur HYPERLINK "http://www.couleurweb.com" pour les plaquettes type commerciales et HYPERLINK "http://www.couleurweb.net" pour les boutiques et catalogues.

"Couleur Web"
Madame Suzy RIOS - La Pounche - Tél/fax : 04 91 05 70 93
e-mail : contact@couleurweb.com

SOFT FORMATION : votre partenaire formation avec plus de 30 ans d'expérience

Evelyne et Eric RIVIERE ont repris en mai dernier, le groupe "Soft Formation" spécialisé dans le secteur tertiaire : informatique-bureautique, langues étrangères, gestion, communication, formations diplômantes (BEP, BAC PRO, BTS…). Pour répondre à l'émergence des besoins en compétences nouvelles de l'entreprise moderne, "Soft Formation" (agréé par l'Education Nationale) met à votre disposition un département spécialisé dans les domaines du marketing, de la vente, du développement personnel entre autres. Des conseillers en formation vous aideront à diagnostiquer vos besoins, des méthodes et des équipements pédagogiques sont mis à votre disposition pour vous perfectionner, une équipe pédagogique constituée de formateurs issus du milieu professionnel ou de professeurs de l'Education Nationale, vous offre une formation individuelle ou collective. Disponibilité : Toute l'année, du lundi au vendredi, de 8 H à 20 H, et le samedi de 8 H à 12 H dans nos centres ou en entreprise.

SOFT FORMATION - Evelyne et Eric RIVIERE
Tél. : 04 91 15 71 00 - Fax : 04 91 81 52 62
Site internet : www.soft-formation.com / e-mail : softgt@wanadoo.fr

Les Sentiers de la Connaissance : Le rendez-vous scientifiques des Allaudiens

Dès le 25 octobre prochain débutera à Allauch la première Conférence Scientifique, visant à vulgariser la science afin qu'elle soit accessible à tous. Une idée du Professeur ROUBERTOUX, chercheur au C.N.R.S. de Marseille, spécialiste en Génétique et Neurologie, appuyée par Roland POVINELLI.
Un projet ambitieux, présentant un intérêt considérable pour ceux qui désirent se familiariser avec la culture scientifique.

Ces conférences permettront au public allaudien de rencontrer de grands spécialistes pour mieux comprendre et s'informer sur l'actualité scientifique, en abordant un thème différent chaque fois, tel que : les O.G.M., le fonctionnement du cerveau ou encore le clonage humain…

"Les sentiers de la connaissance" se dérouleront en deux parties :
Un spécialiste dans le domaine concerné fera une présentation du sujet. Les messages seront délivrés dans un langage scientifique vulgarisé.
La deuxième partie sous le signe du dialogue donnera alors, l'occasion à ceux qui le souhaitent, de questionner et d'échanger avec les experts.

Les Sentiers de la Connaissance auront lieu à l'Espace Culturel et Sportif du Logis-Neuf à partir de 20h00

La culture et le tourisme sont les principales vocations de la commune. C'est la raison pour laquelle d'importants équipements (Musée, Maison du Tourisme, Théâtre de Nature…) ont été créés et certaines manifestations ont vu le jour comme les Estivales. Cette année encore, les touristes sont venus en nombre. Près de

Ciné-Club : des scéances de cinéma tous les mois

La Municipalité a fait le pari de relancer le cinéma en créant une nouvelle activité culturelle. Le but est de permettre aux Allaudiens et Plan-de-Cuquois de découvrir ou redécouvrir des films de qualité, français ou étrangers…
Chaque mois à 20h30 à l'Espace Culturel et Sportif du Logis-Neuf, chacun aura l'occasion de voir ou revoir un classique du cinéma qui a marqué son époque et qui n'est plus ou peu diffusé sur le petit ou grand écran.

Programme :

> Vendredi 28 octobre :
"Les granges brûlées" (1972) avec Simone Signoret…
> Vendredi 18 novembre :
"Montparnasse 19" (1957) avec Gérard Philipe…
> Vendredi 2 décembre :
"Non coupable" (1960) avec Michel Simon…

Tarifs :
Plein Tarif : 4 euros
Tarif réduit : 2 euros pour, étudiants, bénéficiaires du RMI et du Fonds National de Solidarité.

Renseignements et vente des billets :
Maison du Tourisme - Esplanade des Moulins
Tél. : 04.91.10.49.20

Le bilan de l'été du tourisme et de la culture

1 200 visiteurs ont découvert le Musée de juin à août. Un chiffre relativement stable par rapport à l'année dernière. Les Estivales ont connu un nombre de spectateurs en augmentation, passant de 2 026 en 2004 à 2 278 en 2005. Cette progression démontre qu'en 6 ans, cette manifestation s'est installée comme un rendez-vous à ne pas manquer. L'exposition "Visions de Provence" a connu un succès considérable avec 4 227 entrées. De son côté, la Maison du Tourisme continue a accueillir chaque année de plus en plus de visiteurs : 2 839 durant l'été 2004 et 3 308 en 2005. La culture et le tourisme sont bien des domaines qui feront l'avenir d'Allauch.

S.A.E.T. : ventilation tous azimut

La Société Allaudienne d'Equipement Technique (S.A.E.T.) a été l'une des premières entreprises à s'installer sur la Zone d'Activités de Fontvieille lors de sa création. De la plomberie au chauffage, en passant par la climatisation et la ventilation industrielle, **cette société familiale a su se développer tout en restant attachée à sa commune.** Revenons sur le parcours "sans faute" de cette P.M.E.

Du chauffage à la climatisation en passant par la ventilation

La S.A.E.T. a été fondée en 1977 par Monsieur PREDO, le père du gérant actuel. Les débuts de la société, spécialisée en plomberie et chauffage, se passent dans les locaux paternels. Très vite l'entreprise prend de l'ampleur et achète des locaux dans le nouveau parc d'activités de Fontvieille qui vient de se créer au début des années 80. Les chantiers affluent, et la création d'un atelier de 1 500 m² permet d'installer des machines de fabrication de tôles spéciales. Peu à peu la société évolue et se diversifie. Elle se tourne vers la climatisation pour le secteur tertiaire et industriel, et réalise également des installations dans des villas neuves. S.A.E.T. s'oriente également vers la ventilation industrielle. Elle équipe par exemple des usines de traitement de déchet dans la région (Aubagne, Vitrolles, Gignac). Par ailleurs, elle vient de terminer l'équipement de ventilation de la déchetterie d'Ensuès-la-Redonne. Enfin, elle réalise la plomberie et la ventilation dans les logements et les collectivités. Elle installe par exemple les systèmes de désenfumage dans les parkings ou des V.M.C. (Ventilation Mécanique Centralisée) dans les salles de bains et les cuisines des logements. Depuis quelques années, la S.A.E.T. a développé la maintenance des installations réalisées par la société et passe des contrats d'entretien annuel avec les clients.

L'énergie propre : un enjeu pour l'avenir

La S.A.E.T. a été l'une des premières entreprises de la région à installer des panneaux solaires. Mais le marché était un peu en marge des autres énergies car le coût était trop élevé. Actuellement, les aides des institutions comme l'Etat, le Conseil Régional ou le Conseil Général ont relancé cette énergie. L'entreprise l'utilise notamment pour chauffer l'eau des piscines, ou pour le chauffage ou l'eau chaude des logements.

Un souci majeur : trouver du personnel qualifié

Le personnel a évolué avec la société. Des 2 employés du début, la S.A.E.T. emploie en permanence actuellement une quinzaine de personnes, et, en fonction des marchés, embauche jusqu'à 40 employés en période intense.
Les carnets de commandes sont pleins jusqu'à fin 2006. Or, le personnel qualifié manque terriblement. Et si les demandes de stage ou d'apprentissage sont de plus en plus importantes, ces jeunes ne pourront être opérationnels dans un avenir proche.
La société n'arrive pas à compléter ses équipes sur les chantiers par des plombiers, chauffagistes, frigoristes hautement qualifiés.
Mais, comme le faisait remarquer Stéphane PREDO, le gérant :

"Mes grand-parents, mes parents et moi-même sommes Allaudiens. Et bien que le Parc de Fontvieille ne soit pas desservi par les bus, je ne quitterai Allauch pour rien au monde : rien ne vaut cette qualité de vie et de travail dans un cadre aussi agréable".

Renseignements :
C.C.A.S
14, rue des Moulins
Tél. : 04 91 07 06 45

Un nouveau Conciliateur de Justice à Allauch

Monsieur Paul SORGE a pris ses nouvelles fonctions de Conciliateur de Justice sur Allauch et succède ainsi à Monsieur AOUIZERATE, nommé Juge de Proximité. Il est bon de rappeler qu'un Conciliateur de Justice est un bénévole nommé par le Président de la Cour d'Appel qui ne peut intervenir sans l'accord de toutes les parties plaignantes. En dehors des procédures judiciaires, son rôle consiste à régler à l'amiable des conflits entre personnes physiques ou morales. Il peut intervenir dans de nombreuses affaires, problèmes de mitoyenneté, conflits propriétaire/locataire, querelles de voisinage, etc., mais ne peut intervenir dans les affaires d'état civil des personnes, dans le droit de la famille (divorce, garde d'enfants…), dans les procédures pénales ou encore entre l'Etat et vous.
Monsieur SORGE, assure ses permanences au C.C.A.S. les 2ème et 4ème mardis de chaque mois de 8h30 à 12h00, sur rendez-vous.

Maison des associations nouveaux changements

La Maison des Associations a changé de nom, de numéro de téléphone et de fax. En effet, elle s'appelle désormais MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE et vous pourrez les contacter au 04.91.07.81.79 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
Maison de la Vie Associative
Bastide de Fontvieille
780, Route des 4 Saisons
Tél. : 04 91 07 81 79 - Fax : 04 91 07 81 78

Communauté Urbaine, antenne d'Allauch

Pour toute demande ou doléance concernant la maîtrise du service collecte des ordures ménagères et cantonnement, vous pourrez désormais appeler le 04 91 07 71 56, uniquement le matin.

Le Service des Cimetières vous informe

Afin de mettre à jour son fichier informatique, la Mairie d'Allauch demande à toute personne ayant-droit d'une chapelle située dans les cimetières de la commune, de bien vouloir se faire connaître auprès du Service Population/ Cimetières, en Mairie, Place Pierre Bellot.
Si les personnes concernées ne se font pas connaître et dans le cas où la sépulture n'est pas entretenue, il sera procédé, à l'issue d'une procédure légale, à la reprise des concessions.
Le Service Population/Cimetières est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
Tél. : 04 91 10 48 00 ou 04 91 10 49 27

Reprise des Centres Aérés

Les Centres Aérés de la commune ont repris le mercredi 7 septembre 2005. Les inscriptions pour les mercredis des mois de novembre et décembre se feront les mardis de 16h00 à 19h00. Pour les enfants ayant participé aux centres aérés des mois de juillet et d'août, les dossiers sont valables pour la rentrée. Pour simplifier vos démarches vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription ainsi que la liste des pièces à fournir sur **www.allauch.com**.

Centre Aéré Les Petits Princes (3/6 ans)
Avenue Marcel Pagnol - Tél. : 04.91.68.77.38

Centre Aéré Saint-Exupéry (6/12 ans)
Avenue Marcel Pagnol - Tél. : 04.91.07.18.77

Le Centre Hospitalier d'Allauch fait ses premiers pas dans le Web

Pour tout savoir sur le Centre Hospitalier d'Allauch (la vie de l'établissement, les publications…) et obtenir des renseignements sur le service de soins, les hospitalisations ou autres, vous pouvez vous connecter sur le site internet de l'hôpital **www.ch-allauch.fr.**

Centre Hospitalier d'Allauch - Chemin des Mille Ecus - B.P. 28
13718 ALLAUCH CEDEX - Tel : 04 91 10 46 46 - Fax : 04 91 10 46 01

Un été d'animations pour les jeunes Allaudiens

Cette année encore, les animations mises en place par la ville d'Allauch pour les jeunes ont rencontré un important succès. De 3 à 20 ans, la municipalité propose, chaque été, un programme de qualité qui satisfait aussi bien les parents que les enfants. Centres aérés, Sport été, Stages d'été ou Nocturnes, autant d'activités qui permettent de s'épanouir pleinement durant les vacances scolaires.

Retour sur un été bien rempli !

Sport été : des vacances sportives

Depuis de nombreuses années maintenant, les jeunes de 12 à 17 ans peuvent passer un été athlétique. Le Complexe Sportif Jacques Gaillard à Pié d'Autry a accueilli près de 350 jeunes qui ont pu pratiquer de nombreuses activités sportives. Les jeunes ont pu bouger en pratiquant du hip-hop ou de la gymnastique, s'initier à des activités parfois inhabituelles telles que le futsal, le hockey… Une règle fondamentale guide les éducateurs spécialisés de l'UFOLEP : respecter le rythme biologique des participants. Une formule qui fonctionne bien chaque année.

Les Centres Aérés : le rendez-vous des 3/12 ans

Pendant 2 mois, une équipe pédagogique d'animateurs diplômés a accueilli dans 3 centres aérés (Les Petits Princes, Saint-Exupéry et Pié d'Autry) de nombreux enfants. Dans un cadre exceptionnel, ces jeunes Allaudiens de 3 à 12 ans ont joué, pratiqué de nombreuses activités et fait des sorties. Chaque animation proposée est adaptée à l'âge de l'enfant et tient compte de son rythme de vie. Un été dynamique et créatif qui explique sans doute l'engouement des enfants pour les Centres Aérés.

Les Stages d'été : un programme alléchant

Activités nautiques, planche à voile, stages de voile, croisière en voilier, escalade, motos trial ou VTT et séjours en Corse : le programme était éclectique et des plus alléchants pour les 200 jeunes de 11 à 17 ans qui en ont bénéficié. Par ailleurs, 33 jeunes collégiens ont choisi de terminer leurs vacances par une semaine de révisions (révisions le matin et sports l'après-midi). Avec un tel programme, il était difficile de s'ennuyer à Allauch, cet été !

Nocturnes 13/190 : un succès qui ne se dément pas

Allauch est une des seules communes de France à accueillir durant l'été des jeunes de 14 à 20 ans de 20h00 à 1h00 du matin. Une initiative qui a été récompensée en 2004 par le prix Territoria, décerné par le Sénat. Il y a déjà quelques années que la municipalité a mis en place cette opération visant à occuper les soirées d'été des jeunes allaudiens. 3 soirs par semaine, ils peuvent se rendre au Complexe Sportif Jacques Gaillard à Pié d'Autry pour pratiquer gratuitement des activités sportives, du baby-foot, jouer à la Playstation… ou tout simplement se rencontrer. Une équipe d'animateurs et d'éducateurs sportifs a encadré les 553 jeunes qui se sont inscrits à Nocturnes 13/190. Ces animations étaient ponctuées par des interventions sur la prévention et l'insertion par le sport, la prévention routière ou une initiation au multimédia. Pour les jeunes ayant des difficultés à se déplacer, un bus était à leur disposition pour aller les chercher et les raccompagner. Une opération qui réunit de plus en plus de jeunes, tout en assurant la tranquillité dans les quartiers.

A la rencontre du…

club des dirigeants du parc de Fontvieille

Les municipalités conduites par Roland POVINELLI ont toujours favorisé l'implantation sur la commune **d'entreprises créant le moins de nuisances possibles** telles que les pollutions sonores ou visuelles, le va et vient de camions… C'est la raison d'être de la zone d'activités de Fontvieille. Pour dynamiser cet espace et créer des liens entre les entrepreneurs, il s'est créé en 1995, le club des dirigeants du parc de Fontvieille. En sommeil depuis 1999, cette association renaît aujourd'hui, **avec le soutien de la Municipalité**, sous la présidence de Madame Elisabeth MESSINA, dirigeante d'IPP Pharma. *Questions à une jeune présidente dynamique.*

Allauch Actualités : Quelles ont été vos motivations pour relancer le club des dirigeants du parc de Fontvieille ?

Elisabeth MESSINA : Lors d'une rencontre avec Antoine CROCE, Conseiller Municipal délégué au développement économique, un bon contact s'est immédiatement établi et nous avons décidé ensemble de relancer ce club des dirigeants du parc de Fontvieille. D'autant que j'ai senti un réel soutien de la part de la municipalité.

A.A. : Que souhaitez-vous faire à la tête de cette association ?

E.M. : Mon premier souhait est de créer un courant d'affaires. En effet, chacune des 30 entreprises qui a son activité sur la zone de Fontvieille peut faire appel au service d'une autre plutôt que solliciter des fournisseurs extérieurs à la commune. En un mot : mieux se connaître pour mieux travailler ensemble.

A.A. : Est-ce votre seul souhait ?

E.M. : Non, bien évidemment. La particularité des entreprises de Fontvieille est qu'il s'agit, à quelques exceptions, de petites structures ayant moins de 10 salariés. Aujourd'hui, être chef d'entreprise est difficile : assurer la gestion au quotidien, faire face à des marchés de plus en plus ouverts, trouver des solutions aux difficultés de trésorerie… Par conséquent, en nous regroupant nous pouvons être plus forts et nous pouvons mutualiser nos moyens pour être plus performants dans un contexte économique défavorable. En étant tous regroupés, nous seront plus crédibles.

A.A. : Cela se traduira de quelle manière ?

E.M. : Nous proposerons des formations répondant à la demande des dirigeants. Et puis surtout, les rencontres que nous aurons une fois par mois seront des moments de convivialité où nous pourrons partager et échanger.

A.A. : Quels sont vos projets ?

E.M. : Je souhaiterais que se mette en place une charte qualité des entreprises d'Allauch, basée sur le sérieux, la qualité et le service. Dans un monde où la concurrence est de plus en plus agressive, seules les entreprises qui proposent des produits ou des services irréprochables pourront survivre. Il est donc important que nous ayons un label qualité.

A.A. : Comment faire pour vous rejoindre ?

E.M. : Il suffit de s'acquitter d'une cotisation annuelle de 50 euros. Nous avons fait le choix de nous ouvrir au-delà des entreprises de Fontvieille. Nous accueillerons toutes les entreprises qui, à Allauch, veulent s'inscrire dans cette nouvelle dynamique.

Madame MESSINA
I.P.P. Pharma
Parc d'Activités de Fontvieille
Tél. : 04 91 05 05 55

Jean-Félix Lalanne : le talent au bout des doigts.

Les Bons Becs : le plaisirs de faire partager la musique.

Festival des Collines en Méditerranée à la Bastide de Fontvieille.

Bobzigua : une mixture musical jazz surprenante.

Le traditionnel bal du 14 juillet.

Le Festival de Piano romantique avec Nathalie et Fabrice Lanoë.

Quartier Nord pour une opérette marseillaise hilarante.

Une formidable interprétation de Cyrano de Bergerac au Théâtre de Nature.

Fête de la Saint-Jean

Fête de la musique : pour bien commencer l'été !

Une très jolie Miss Allauch avec ses dauphines.

La journée des enfants.

Un feu de la Saint-Jean dans le respect de la tradition.

Du talent en devenir au Concours de Chants.

Festival de Folklore des Régions : le partage des traditions.

Ouverture des Fêtes.

La Municipalité d'Allauch remercie les Présidents Eric Napoleoni et Jean-Claude Mary, tous les bénévoles du Comité des Fêtes, du Groupe Saint Eloi du Logis-Neuf, du Groupe saint Eloi Allaudien, Leis Ami d'Alau et du Théâtre du Terroir ainsi que toutes les associations qui ont participé aux cavalcades pour ces belles fêtes estivales.

La Cavalcade sous un soleil écrasant.

Brocante et Foires : succès garanti.

fête de la Saint-Laurent

Brocante du Logis-Neuf : le royaume des chineurs.

Une journée où les enfants sont rois.

La traditionnelle cavalcade.

Miss Saint Eloi 2005.

Grande Messe de la Saint-Eloi.

Le Défilé avec Saint-Eloi.

L'ouverture des Fêtes au Logis-Neuf.

De magnifiques chars décorés.

Agenda

Octobre > Novembre > Décembre

> Octobre

Samedi 22
Espace Culturel et Sportif du Logis-Neuf
20h30 : Théâtre "Le médecin volant" de Molière, par le Théâtre Off

Mardi 25
Espace Culturel et Sportif du Logis-Neuf
20h00 : Conférence scientifique : "Que sont les O.G.M. ?", organisé par la ville d'Allauch

Vendredi 28
Espace Culturel et Sportif du Logis-Neuf
20h30 : Ciné-Club "Les Granges Brûlées" (1972), réalisé par Jean CHAPOT

Du samedi 29 octobre au dimanche 13 novembre
Galerie du Vieux Bassin
1ère Biennale de Peinture, organisée par le Syndicat d'Initiative
(du lundi au samedi de 14h00 - 18h00 et le dimanche de 10h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00)

Jusqu'au dimanche 30
Musée d'Allauch
Exposition Eugène DUFOUR, peintre provençal "du Château Laurens d'Agde aux Collines d'Allauch"
(9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00)

> Décembre

Vendredi 2
Espace Culturel et Sportif du Logis-Neuf
20h30 : Ciné-Club "Non coupable" (1947), réalisé par Henri Decoin

Du 2 décembre au 16 avril 2006
Musée d'Allauch
Exposition "Le Mouton, histoire et symbole".
(9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00)

Vendredi 2 et samedi 3
Gymnase Jacques Gaillard
Téléthon, organisé par l'Association Française contre les Myopathies

Dimanche 4
Allauch Village, toute la journée
Journée de l'Âne, organisée par le Groupe Saint-Eloi Allaudien

Samedi 10 et dimanche 11
Allauch Village, toute la journée
Marché de Noël organisé par la ville d'Allauch

Mardi 13
Espace Culturel et Sportif du Logis-Neuf
20h00 : Conférence scientifique : "Comment fonctionne le cerveau ?", organisé par la ville d'Allauch

Du vendredi 16 décembre au jeudi 5 janvier 2006
Atelier des Caves du Logis-Neuf
Exposition de Travaux d'Atelier de petit Format, organisée par l'Atelier des Caves du Logis-Neuf.

Samedi 17
Espace François Mitterrand
20h30 : Veillée Calendale "Lou gros soupa", organisée par Leis Amis d'Alau.

> Novembre

Du vendredi 4 au jeudi 17
Atelier des Caves du Logis-Neuf
Exposition de peinture de Guy CANTALLOUBE, organisée par l'Atelier des Caves du Logis-Neuf

Vendredi 4
Espace Culturel et Sportif du Logis-Neuf
20h30 : Spectacle de Tap Dance (claquettes) par Heather Cornell et Jeanne Fédérici Trio

Dimanche 6
Allauch Village, toute la journée
19ème Foire aux Vins et aux Produits du Terroir, organisée par le Syndicat d'Initiative et la Ville d'Allauch

Dimanche 6
Espace Culturel et Sportif du Logis-Neuf
Brocante Jeunes

Mercredi 16
Espace François Mitterrand
15h00 : Goûter littéraire "Les Mythes Grecs", lectures d'extraits de textes sur les mythes grecs pour les enfants de 7 à 11 ans

Vendredi 18
Espace François Mitterrand
18h30 : Remise des prix du 26ème Concours de Poésie de la ville d'Allauch, organisé par La Liro d'Alau

Vendredi 18
Espace Culturel et Sportif du Logis-Neuf
20h30 : Ciné-Club "Montparnasse 19" (1957), réalisé par Jacques Becker

Mardi 22
Espace Culturel et Sportif du Logis-Neuf
20h00 : Conférence scientifique : "Le clônage humain", organisé par la ville d'Allauch

Vendredi 25
Eglise Saint-Sébastien
20h30 : Spectacle de Jazz avec Pierre Sibille

Du vendredi 25 novembre au jeudi 8 décembre
Atelier des Caves du Logis-Neuf
Exposition de peinture et volumes de Bernadette Nel

Du dimanche 27 novembre au dimanche 29 janvier 2006
Galerie du Vieux Bassin
28ème Crèche Provençale Laser de Gilbert ORSINI, organisée par le Syndicat d'Initiative d'Allauch
(10h00 - 12h00 /14h00 - 18h00)

Pour tous renseignements sur les manifestations : ***04 91 10 49 20***